

06 septembre 2021

Madame la Ministre,

Ce n'est pas dans un but de revendication ni dans un objectif de besoin des directions que nous nous permettons de vous écrire aujourd'hui...nous prenons notre plume face à une nouvelle injustice mise en place à l'encontre des écoles fondamentales ordinaires et spécialisées.

C'est avec un effarement certain, et nous dirons même une incompréhension totale, que nous découvrons qu'une nouvelle fois, à travers les heures « COVID », l'encadrement secondaire supplante celui du fondamental.

Nous apprenons que ces heures, saupoudrées du bout des doigts jusqu'au 31 décembre 2021 pour le primaire, seront d'actualité jusqu'au 30 juin 2022 pour le secondaire, niveau ayant déjà beaucoup plus d'aide et d'encadrement que nous.

Loin de nous de vouloir toucher à ce que nos collègues du secondaire peuvent prétendre comme soutien. Nous pouvons fort bien concevoir les difficultés qu'ils rencontrent face à leurs ados en décrochage scolaire ou difficultés émotionnelles faisant suite à cette crise sanitaire.

Néanmoins, force est de constater, qu'une fois encore, la différence faite entre nos différents niveaux d'enseignements nous est défavorable et amenuise l'aide et le soutien dont nos enfants ont besoin. Ce n'est pas faute de vous marteler depuis le début de cette crise que nos élèves du fondamental ordinaire et spécialisé sont tout autant en difficulté et en surcharge émotionnelle que ceux du secondaire.

A quand une reconnaissance juste des différents niveaux d'enseignements, que ce soit dans le cadre de l'encadrement que dans l'importance de l'école fondamentale dans le bon développement de l'enfant ?

Ce n'est donc pas dans un but de revendication que nous vous écrivons aujourd'hui, Madame La Ministre, mais bien avec, dans le cœur, un espoir qu'enfin quelqu'un ouvre les yeux et comprenne que sans les bases des écoles fondamentales, l'enseignement secondaire aurait bien difficile à réaliser les tâches qui leur incombent. A quand une juste répartition des aides ?

Respectueusement,

Pour le Collège des Directeurs de l'Enseignement Fondamental Libre Catholique

TOUMPSIN Christine
Présidente

Barbier Béatrice
Présidente de l'Adesp

CHANDELLE Benoît
Vice-Président